



## URBANISME AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le demandeur est Madame Michèle AGUIAR PEIXOTO [REDACTED]

Le terrain concerné est situé Rue Octave Gigi, 18 à 6790 Aubange, et cadastré 1ère division, section A n°2527 X2.

Le projet consiste en **régularisation de la construction des murs et pose de palissades**, et présente les caractéristiques suivantes :

**Motif(s) de l'annonce de Projet :** Ecart(s) au Permis d'Urbanisme :

- \* construction de murs dans la zone de cour ouverte ;
- \* pose de palissades dans la zone de cour ouverte ainsi que dans la zone de cours et jardins.

Le dossier peut être consulté durant les jours ouvrables de 8h30 à 12h à l'adresse suivante : Service urbanisme, Rue Haute - ATHUS n°22 à 6791 Athus.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès du Service Urbanisme (téléphone : 063/43.03.10, mail : [urbanisme@aubange.be](mailto:urbanisme@aubange.be), dont le bureau se trouve Rue Haute n° 22 à 6791 Athus.

**Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 09/06/2026 au 23/06/2026 au Collège communal (référence du dossier 95/26) :** la présente annonce de projet sera affichée sur le terrain, par le demandeur, à front de voirie et lisible de celle-ci, **à partir du 03/06/2026** et pendant toute la durée de l'annonce de projet.

- ▶ soit par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Rue Haute - ATHUS n°22 à 6791 Athus
- ▶ par courrier électronique à l'adresse suivante : [urbanisme@aubange.be](mailto:urbanisme@aubange.be)

### Situation existante et projetée

